

«FAIRE GROUPE»

Des actes à la place d'un slogan!

La présidence de Jean-Pierre Farandou, malgré ses déclarations d'intention en 2019, aura poursuivi l'éclatement du groupe SNCF pour faciliter les filialisations/privatisations/externalisations de cet outil de transport public. L'autonomie complète des Sociétés d'Anonymes atomise nos collectifs de travail, nos conditions de vie et dégrade nos conditions sociales. En cette fin d'année, avec l'arrivée d'un nouveau PDG, c'est le moment pour notre organisation syndicale de ralentir cette politique infernale !

Rouvrir rapidement des négociations sur nos droits sociaux !

Il y a un an, nous avions lancé un conflit national pour garantir les mêmes droits pour l'ensemble des cheminotes et cheminots. Alors que nous avions obtenu « un moratoire social » pour les salarié·es de Fret SNCF, la désunion syndicale de décembre nous a empêché d'exiger les mêmes avancées pour l'ensemble des agent·es du Groupe SNCF.

Comme nous l'affirmions par le passé, les mesurettes lâchées par Farandou (mise en place d'un comité de suivi national et prolongement de certains accords de 15 à 24 mois), n'ont pas permis d'imposer une cohésion sociale dans les sociétés dédiées TER. Depuis maintenant un an, l'objectif des directions locales dans les filiales est de tout casser : les métiers, la rémunération, le dialogue social, les activités sociales, et jusqu'à l'appartenance même à la famille SNCF...

Dans sa lettre ouverte à Jean Castex, la fédération SUD-Rail en a fait une de ses priorités centrales et nous avons pu le rappeler avec détermination lors de notre première bilatérale avec le Président. Une table ronde nationale est déjà fixée au 27 novembre ; nous attendons des premiers engagements concrets et forts de la part du nouveau PDG.



Nos premières revendications:

- Application des accords et des textes réglementaires pendant 3 ans dans toutes les filiales.
- Intégration de toutes les filiales (Voyageurs/Fret/Réseau) dans les accords Groupe.
- Arrêt de la déloyauté des négociations dans les filiales où les délégués syndicaux groupe sont refusés.

Le PDG de la SA Voyageurs doit être stoppé ou alors il faut qu'il parte !

Du côté Voyageurs nous n'avons jamais rencontré un haut-dirigeant qui appliquait et impulsait sa doctrine libérale avec une violence aussi assumée et aussi forcenée que celle de Christophe Fanichet. En janvier 2025, il annonçait fièrement à la presse que « la SA Voyageurs sera en 2030 comme Keolis: composée uniquement de filiales de droit privé ». Sous couvert du programme patronal « D 30 » – que la fédération SUD-Rail est la seule à boycotter – les restructurations au niveau des sièges des entités nationales, régionales et locales mais aussi dans les pôles d'appui ou à la production se multiplient pour faire exploser définitivement la branche Voyageurs. C'est l'un des moyens les plus efficaces pour le patronat de nous diviser, de continuer à avoir des réglementations du travail différencier et toujours tirées vers le bas pour assurer la rentabilité financière. Pour mener à bien ce plan capitaliste, la direction n'hésite plus à recourir à une répression managériale féroce comme récemment dans la filiale de l'Étoile d'Amiens.



Nous attendons des décisions urgentes et fortes du nouveau PDG s'il ne veut pas que la tension sociale remonte d'un cran !